

Nouvelles du réseau



LA LETTRE D'INFORMATION DU RÉSEAU EUROPÉEN DES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

N°110 | JANV.-FEV. | 2005

Editorial

La société globale, un paradis pour les nantis

A plusieurs reprises, EAPN a mis en garde contre la tendance actuelle de mettre le modèle social européen sous la coupe de la compétitivité et de la croissance économique. On le sait: la croissance ne rime pas forcément avec l'emploi et la compétitivité peut entraîner une concurrence sauvage synonyme de délocalisations.

Pour lutter contre la pauvreté, les gouvernants misent souvent sur la croissance de l'économie et sur son corollaire supposé: l'emploi, présenté comme une panacée. Mais ce sont justement les personnes les plus éloignées du marché du travail qui ont le plus besoin d'un accompagnement social et d'un filet de sécurité. Pour eux, la recherche forcée d'un emploi (pour autant qu'il existe!) mène souvent à des emplois mal payés, voire indignes, ou à des déceptions dont on ne revient pas... L'«Etat providence» se voit aujourd'hui attaqué de toutes parts. Derrière la soi-disant «modernisation» de la protection sociale se cachent les politiques d'activation des chômeurs, la mise en cause de l'assurance-maladie garantie par l'Etat ou encore la privatisation rampante des systèmes de retraite.

La société globale qui est la nôtre crée de la pauvreté, alors que, dans le même temps, la libéralisation de l'économie profite aux plus nantis. On peut même se demander - de manière cynique - si la pauvreté et le chômage ne font pas partie intégrante du système. N'est-ce pas le discours insinuant que la crise économique est permanente qui permet de geler les salaires, de juger la protection sociale trop chère, et de jauger toute activité humaine à l'aune de sa rentabilité?

Il importe que, d'ici 2010, l'Union européenne tienne ses engagements concernant l'éradication de la pauvreté. C'est une véritable révolution... des esprits qu'EAPN appelle de ses vœux. Une révolution génératrice de niveaux élevés de protection sociale, d'emplois de qualité et de solidarité sociale.

Vincent Forest

L'UNION EUROPEENNE QUE NOUS VOULONS

SOMMAIRE

Une Europe sociale

- Renforcer le modèle social de l'UE 2
- Combattre la pauvreté dans une Union élargie 4
- L'élargissement: opportunités et défis 5
- «Au Québec, la pauvreté est devenue un enjeu public». Interview d'Alain Noël, Université de Montréal 6

Questions clés

- La participation est un droit pour tous! 7
- Exclusion sociale et discrimination 8
- Prévenir le sans-abrisme 8
- La pauvreté dans le village global 9
- Des services sociaux de qualité 9
- L'être humain n'est pas un numéro!.. 10
- Une société vieillissante... 10

Statistiques

- 68 millions de pauvres en Europe! .. 11



Renforcer le modèle social européen

EAPN souhaite une Europe qui fait le lien entre développement social et croissance économique, promeut la démocratie participative et combat les discriminations.

Du 18 au 20 novembre 2004, EAPN a organisé une conférence et sa quinzième Assemblée générale à Groningen, aux Pays-Bas. Le thème central des deux événements était: «L'UE que nous voulons – combattre la pauvreté et l'exclusion sociale dans une UE élargie».

L'objectif d'éradiquer la pauvreté à l'horizon de 2010 a poussé EAPN à renforcer ses propres objectifs. Des contributions des niveaux local, national et européen ont apporté différents éclairages sur la manière dont on peut considérer l'agenda de Lisbonne comme un instrument d'inclusion sociale, selon l'usage qu'on en fait.

Aux trois niveaux, EAPN et ses membres sont reconnus comme des acteurs clés indispensables à un dialogue qui peut aider à identifier les besoins des populations les plus défavorisées et contribuer à l'agenda politique.

De plus en plus d'inégalités

EAPN perçoit une augmentation des inégalités en termes de revenu, d'accès aux droits et d'accès aux biens et services. Dans le même temps, on constate l'émergence d'un nombre grandissant de personnes «super nanties» dans nos sociétés européennes. Ces évolutions réduisent la cohésion de nos sociétés et mettent en péril la notion même de modèle social européen.

Cependant, EAPN pense que de telles évolutions ne sont pas inéluctables. Elles reflètent l'incapacité de nos systèmes politiques à assurer la primauté des valeurs humaines sur les valeurs du marché. Dans le contexte de la globalisation, ils reflètent aussi leur incapacité à définir un système de régulation aux niveaux local, national, européen et mondial capable de restaurer la capacité de toutes les sociétés à déterminer leur avenir d'une manière démocratique, participative et durable.

Comment renverser cette tendance?

Alors que se déroule l'évaluation de la stratégie de Lisbonne et des Fonds structurels, les craintes existent qu'une nouvelle idéologie «libérale» ne sape certaines des stratégies antérieures. Afin de renverser cette tendance et de créer l'UE que nous voulons, EAPN demande aux décideurs européens de promouvoir une Union européenne fondée sur l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux dans le cadre d'un modèle de développement durable, qui garantit un équilibre entre les objectifs sociaux, environnementaux, d'emploi et économiques.

Comprendre la réalité des personnes en situation de pauvreté est indispensable pour alimenter cette réflexion globale. Dès lors, les décideurs doivent renforcer les approches de démocratie participative et, en particulier, assurer que les personnes en situation de pauvreté, d'exclusion et subissant des inégalités, bénéficient de la capacité organisationnelle, des cadres participatifs et d'un soutien financier, nécessaires afin que leur voix soit entendue dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de toutes les politiques concernées.

La pauvreté est davantage qu'un problème monétaire; c'est une violation des droits fondamentaux

Des outils pour se doter d'une vision

Les mécanismes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doivent, évidemment, prendre en compte la nature multidimensionnelle de la pauvreté et de l'exclusion sociale: la pauvreté est une violation des droits fondamentaux, elle n'est pas qu'une question monétaire. Elle a trait à des enjeux tels que l'accès à un logement décent, à des soins de santé de qualité, à des services de prise en charge pour enfants ou personnes âgées, à des opportunités d'emplois, d'apprentissage tout au long de la vie ou à la culture... A la lumière de sa propre analyse de la réalité de la pauvreté et de l'exclusion sociale, EAPN s'est doté d'une nouvelle vision de ses priorités futures:

- **Soutenir la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale:** comme nous l'indiquons ci-dessus, la participation est un défi de tous les jours, qui consiste à faire entendre la voix des personnes en situation de pau-

Vivre sous le seuil de pauvreté

De simples données ou statistiques ne donnent qu'une image lointaine de la réalité vécue par les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. En l'absence de recherches qualitatives en la matière, la publication de quelques «instantanés» de vie donne une meilleure idée de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Europe, et rend visible la réalité quotidienne des personnes concernées.

Le site web d'EAPN publiera dans un proche avenir une série de «portraits de la pauvreté», qui trouvera un prolongement dans un livre intitulé «L'Europe que nous voulons» (voir la marge page 7), grâce à l'aide des réseaux nationaux d'EAPN et en coopération avec les participants des Rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté.

Nous résumons trois de ces «portraits» dans la marge des pages suivantes.

veté, particulièrement à la lumière de l'élargissement de l'UE à 25 Etats membres et de la réalité de la pauvreté dans les nouveaux Etats membres.

- **S'assurer que les systèmes de protection sociale, y compris les systèmes de revenu minimum individuel, soient mis en œuvre et adaptés dans tous les Etats membres**

afin que toute personne puisse vivre dans la dignité. Il faut, au niveau européen, parvenir à l'adoption de normes minimales dans les domaines de la protection sociale et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. De plus, le vieillissement de la population ne devrait pas systématiquement être utilisé comme prétexte pour revoir à la baisse la protection sociale. En outre, il est important de réhabiliter le rôle des dépenses publiques qui devraient être considérées comme un investissement et non comme une charge à réduire au strict minimum.

- **Mettre en évidence les liens entre exclusion sociale et discrimination:**

l'UE doit réellement combattre les discriminations et l'inégalité entre les femmes et les hommes, qui sont des facteurs d'exclusion. Ceux et celles qui souffrent le plus d'exclusion sociale risquent davantage d'être victimes de discrimination, tandis que les victimes de discrimination courent davantage de risques d'exclusion sociale. Un enjeu clé sera de surmonter les obstacles politiques, juridiques et économiques à la mise en œuvre des politiques et législations européennes de lutte contre l'exclusion sociale et les discriminations. En outre, l'UE devrait se doter d'une politique européenne cohérente en matière d'immigration, fondée sur le respect des individus et de leurs droits fondamentaux, ouverte aux immigrants fuyant la pauvreté et aux demandeurs d'asile. Une politique non discriminatoire qui prenne également en compte la réalité vécue par les personnes sans papiers déjà présentes sur le territoire de l'UE.

- **Revaloriser le rôle du secteur associatif** par une meilleure participation à l'élaboration, la conception, le suivi et l'évaluation des politiques d'inclusion sociale. Les ONG ont également à jouer un rôle de sensibilisation, de formation, d'information et d'aide directe. En matière d'offre de services sociaux, EAPN fera tout pour que soit reconnu le rôle des ONG en tant que fournisseurs de services. A la lumière du projet de Directive européenne sur

les services (Directive «Bolkenstein»), EAPN défendra l'existence de services d'intérêt général de qualité qui permettent à tous d'accéder aux droits fondamentaux et pour lesquels une légitimité spécifique doit être définie.

- **Participer au débat sur la solidarité mondiale,**

en demandant que l'UE contribue plus efficacement à la structuration du processus de mondialisation et en s'inscrivant dans les mouvements sociaux mondiaux. EAPN a un rôle à jouer pour briser le mythe selon lequel il n'y aurait aucune alternative, en encourageant un échange de vues, en permettant aux populations de changer et de contester le système, et en posant la question du type de société que nous voulons, dans un monde où les règles du marché, comme la compétitivité et l'efficacité, sont présentées comme inéluctables.

- **L'évaluation de la pauvreté et de l'exclusion sociale**

devrait prendre en compte les caractéristiques communes à tous les pays, mais également révéler les spécificités de chacun d'entre eux, par une étude quantitative et qualitative. EAPN nouera des alliances afin de proposer une meilleure analyse de la pauvreté et de l'exclusion sociale, ainsi que des indicateurs. Enfin, il convient de développer des recherches régulières et systématiques sur la répartition du revenu et de la richesse au sein de l'UE et des Etats membres, ainsi que des recherches portant sur l'accès aux droits fondamentaux.

Sources: projet de rapport de conférence par Pauline Geoghegan et déclaration finale de l'Assemblée générale 2004



L'UE que nous voulons!

L'HISTOIRE DE ZBIGNIEW

Je m'appelle Zbigniew et je viens de Varsovie, en Pologne. Je suis arrivé à Rome, en Italie, en 1993 avec un visa de travail. Mon beau-frère, qui y travaillait, m'a aidé à obtenir des papiers. Après m'être disputé avec lui en juillet de cette même année, j'ai dû quitter mon emploi et son appartement.

Faute de pouvoir retrouver un emploi permanent, j'étais constamment sans argent. Je me suis retrouvé sans-abri et j'ai commencé à boire. Après un temps, malheureusement, j'ai commencé à mendier. A la fin, la seule chose qui m'intéressait, c'était «comment trouver de l'alcool?»; quand il pleuvait, je m'énervais de ne pas trouver d'argent pour boire.

J'ai décidé de changer de vie, de peur de mourir. Je suis reconnaissant envers ceux et celles qui m'ont aidé à m'en sortir, et notamment cette dame polonaise nommée Wanda et l'ONG romaine CDS (Centre des droits sociaux). J'ai commencé à travailler comme bénévole pour le CDS, dans une unité de proximité pour sans-abri. Après quelques années, l'ONG a ouvert un accueil pour sans-abri et m'a engagé dans leur projet. D'une certaine manière, il m'est plus facile à moi, plutôt qu'à un assistant social ou à un psychiatre, de comprendre les besoins ou les attitudes d'un sans-abri.

Une mère au ban de la société

Lotta avait tant la fièvre du jeu que sa vie sombra dans le chaos. Cette Suédoise de 44 ans, mère de quatre enfants mineurs d'âge, a été plusieurs fois expulsée de son domicile ces dernières années. Elle décida ensuite de changer de vie et de tourner la page de son passé de joueuse; elle trouva un emploi et espérait un lendemain plus enchanteur. Malheureusement, l'homme avec lequel elle vivait avait «oublié» de payer le loyer, et Lotta se retrouva à nouveau à la rue, avec ses enfants.

Vu le nombre élevé d'appartements disponibles à Borlänge, Lotta pensait qu'elle retrouverait facilement à se reloger, mais la société du logement, gérée par le conseil municipal, le lui refusa, obnubilé qu'elle était par la petite dette que Lotta avait contractée à son égard. Les autorités sociales renvoyèrent Lotta vers l'organisation sociale Verdandi, chargée d'administrer un projet de logement. Dans ce cas de figure, Verdandi prend le loyer en charge, ainsi que l'appartement. Après y avoir vécu une année et prouvé que vous pouvez vous débrouiller, vous récupérez la charge du loyer. Voilà comment Lotta a réussi à obtenir un appartement pour elle et ses enfants. Bien qu'elle reste très attentive à toutes ses factures, son avenir reste incertain, car l'emploi qu'elle a obtenu à la municipalité de Borlänge arrive à son terme en mai 2005.

Combattre la pauvreté dans une Union élargie

Quelles politiques ont été mises en place dans certains des Etats membres pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale? Quelles devraient être les priorités en la matière?

BULGARIE

Selon les observateurs, les mesures de lutte contre la pauvreté en Bulgarie se contentent de réagir aux problèmes et adoptent une vision à court terme. Elles n'ont d'impact que sur le degré de gravité de la pauvreté; dans le même temps, ces politiques aggravent l'expérience de la pauvreté et en accroissent la durée. On ne s'attaque pas aux facteurs de la pauvreté. Dès lors, les mesures ont un effet inverse aux objectifs fixés, ce qui crée des «trous noirs» qui absorbent une grande part des ressources, sans la moindre efficacité. D'après EAPN Bulgarie, trois priorités s'imposent:

- Passer d'une stratégie de réaction à une stratégie volontariste, dotée de propositions concrètes;
- Créer des réseaux et des alliances d'organisations afin d'intensifier le travail de lobbying;
- Se doter d'une approche systématique, utilisant les Fonds structurels pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En Bulgarie, la décentralisation a transféré la responsabilité des dépenses sociales, sans transférer les ressources nécessaires.

REPUBLIQUE TCHÈQUE

Sous l'ancien régime, en République tchèque, les personnes en situation de pauvreté étaient gardées à l'écart de la société. Voilà pourquoi le réseau tchèque préfère parler d'exclusion sociale et non pas de «groupes cibles», qui est un terme utilisé par le gouvernement. L'existence des réseaux permet de palier à la faiblesse ou à l'absence des institutions. Le défi sera d'accroître les qualifications et la confiance de ces populations. Pour EAPN RT, les priorités sont:

- L'intégration sociale;
- L'organisation et le soutien des réseaux;
- L'inclusion des populations Roms.

ESTONIE

En Estonie, on s'inquiète que le Plan d'action national sur l'exclusion sociale ait été élaboré par des fonctionnaires ignorants des réalités des personnes en situation de pauvreté. Les priorités en Estonie sont les suivantes:

- Enfants: 34% des personnes en situation de pauvreté sont des enfants;
- Sans-abrisme: 0,3% de la population est sans-logis;
- La santé et le HIV, le tabac et l'alcool.

FRANCE

La France s'est lancée dans un vaste processus de décentralisation de son action sociale, qui fait suite à un premier processus de ce type entrepris il y a quelques années. L'enjeu est, dès lors, de garantir la cohérence de l'offre sociale et d'aider les réseaux locaux à coordonner leurs réactions et leur représentation à l'échelon local, et à comprendre le rôle de l'Etat. Pour le réseau français, les priorités sont:

L'accès aux droits fondamentaux (logement, emploi, santé et éducation);

- La sensibilisation à la réalité de la pauvreté en rapprochant les réseaux et les personnes en situation de pauvreté;
- Le développement d'une société civile active, principalement dans le contexte de la décentralisation en cours.

En France, les services décentralisés, qui sont responsables des dépenses, doivent avancer l'argent avant d'être remboursés par l'Etat, d'où des retards qui provoquent des problèmes de liquidités au niveau local et rendent le système moins efficace.

HONGRIE

En Hongrie, les ONG cherchent à suivre la préparation et la mise en œuvre des Plans d'action nationaux sur l'emploi et l'inclusion sociale. Elles s'inquiètent du fait que c'est le même comité interministériel qui est responsable de la mise en œuvre et de l'évaluation des Plans d'action nationaux. Par exemple, il s'avère difficile d'évaluer les chiffres réels car la politique pour l'emploi met l'accent sur la question des personnes qui «disparaissent» des statistiques tous les ans.

ITALIE

En Italie, si le mouvement syndical a fait d'immenses progrès, il reste principalement préoccupé par les personnes qui possèdent déjà un emploi. En d'autres termes, des droits ont été accordés à ceux qui en avaient déjà. Cependant, quatre années après le lancement de la stratégie européenne sur l'inclusion sociale, l'Italie n'a plus de politique nationale. Les Plans d'action nationaux sur l'inclusion sociale se sont contentés de répéter de manière plus systématique ce qui existait déjà. Les priorités du réseau italien en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sont donc les suivantes:

Mettre en place une stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale afin d'assurer l'accès aux droits sociaux fondamentaux: c'est nécessaire pour mettre en œuvre une stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le droit à un revenu de base: l'Italie est l'un des deux seuls pays de l'UE des 15 à ne pas en disposer. Si l'Etat italien compte sur le soutien de la famille, certaines régions semblent se diriger vers un «revenu de citoyenneté».

Une véritable politique de l'emploi, principalement dans le Sud, qui souffre de niveaux élevés de chômage.

MALTE

Le réseau maltais, qui vient de se constituer, a décidé de dresser un inventaire des réalités de la pauvreté et de l'exclusion sociale à Malte et de définir des priorités. Un groupe de travail a donc été mis en place dans le but de formuler une stratégie (Commission «groupe cible») dont les objectifs seront définis en collaboration avec des groupes de «réflexion» composés de personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Les priorités du réseau maltais sont les suivantes:

- Absentéisme et les risques d'analphabétisme;
- Les immigrants illégaux, les demandeurs d'asile et les réfugiés;
- L'accès aux services.

ESPAGNE

En Espagne, seul le niveau local dispose d'un Revenu minimum garanti, couplé à une meilleure coordination des politiques. De plus, même s'il y a un Plan d'action

national, les plans régionaux revêtent une plus grande importance.

Dans le domaine de l'emploi, des politiques d'activation progressive (comme l'offre de formation) sont les bienvenues, mais la situation des personnes en situation d'exclusion sociale n'étant pas toujours prise en compte, ces personnes sont coincées entre chômage et précarité. En matière d'éducation, se pose le problème des échecs scolaires et du manque de compétences et de qualifications. En outre, l'enseignement pâtit d'un manque de structures et on ne reconnaît pas que les facteurs multiculturels exigent une approche à long terme et continue. La concurrence pour les rares ressources disponibles entraîne des sentiments de xénophobie.

Source: projet de rapport de Conférence par Pauline Geoghegan

Elargissement: opportunités et défis

L'élargissement de l'UE crée de nouvelles opportunités dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment pour EAPN qui, de par son ouverture à des réseaux actifs dans les nouveaux Etats membres, sera mieux armé pour faire entendre la voix des personnes en situation de pauvreté au sein de l'Union élargie, afin que leurs besoins soient dûment pris en compte.

Mais l'élargissement pose aussi de nombreux défis et questions: La Stratégie de Lisbonne est-elle toujours la voie à suivre dans ce contexte? Comment renforcer les politiques existantes et en créer de nouvelles pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, des fléaux qui persistent malgré une croissance économique dans de nombreux nouveaux Etats membres?

Le danger inhérent à cet élargissement réside dans le fait que la plus grande diversité des modèles sociaux pourrait servir d'excuse pour mettre en cause l'Europe sociale, en considérant principalement l'élargissement comme un projet d'ordre économique lié au marché intérieur. Une telle approche entraînerait inévitablement une concurrence entre Etats membres, ce qui augmenterait la pression sur les systèmes de protection sociale et, par conséquent, sur les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, ou risquant d'y être confrontées.

DIANA, UNE ROM VICTIME DE DISCRIMINATION

Diana vit dans un village près de la ville de Rožňava, dans le sud-est de la Slovaquie. La moitié des 600 habitants sont des Roms, une population qui compte un taux de chômage proche des... 100%.

Diana a 21 ans. A peine sortie de l'école élémentaire, elle a suivi un enseignement professionnel pour devenir cuisinière ou serveuse. A l'âge de 16 ans, elle quitta l'école. Elle vit toujours chez ses parents et dort sur un divan dans la cuisine. Tous les membres de sa famille sont sans-emploi et les allocations que touche la famille ne suffisent pas à couvrir les dépenses de base. Il y a un «prêteur sur gage» qui «opère» dans le village et en cas d'imprévus (maladie, décès dans la famille, achat de combustible), la famille de Diana lui emprunte de l'argent, avec un taux d'intérêt qui fluctue entre 30% et 50%.

Diana ne peut pas quitter son village pour achever son éducation et elle n'a presque aucune chance de trouver un emploi. Les employeurs éventuels, qui lui avaient promis un emploi lors d'entretiens téléphoniques, finissent toujours par lui refuser un entretien direct. Parfois, un employeur lui demande directement si elle est Rom; quand elle répond par l'affirmative, on lui répond de ne pas se fatiguer à venir à l'entretien d'embauche. Ni Diana ni sa famille n'ont de plan pour l'avenir. Leur principal souci est de survivre «encore une journée».



Alain Noël

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté



Le «Collectif pour un Québec sans pauvreté» est une association pluraliste et non partisane, visant à associer les personnes en situation de pauvreté et toute personne ou organisation qui veut contribuer à établir les bases permanentes d'un Québec sans pauvreté (l'«Statistique Canada» estimait, pour 1998, le taux de faible revenu à 12-13% de la population québécoise).

Formé en 1998, le Collectif a commencé par mener un travail citoyen de consultation qui l'a amené à adopter au printemps 2000 une Proposition pour une loi sur l'élimination de la pauvreté. Cette proposition a été le fruit du travail commun de milliers de personnes dont de nombreuses personnes en situation de pauvreté. Le Collectif a ensuite mené un travail politique et public intensif, déposant notamment à l'Assemblée nationale une pétition de 215.307 signatures en novembre 2000 demandant que le Québec se dote d'une loi sur la base de la proposition du Collectif. Plus de 1800 organisations de toutes sortes ont soutenu cette initiative.

Aujourd'hui, le Collectif suit de près la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et la mise en oeuvre du plan d'action qui en a découlé, tout en maintenant le cadre de référence qu'il avait élaboré comme base à sa propre proposition de loi, plus ambitieuse que la loi finalement adoptée.

Site web: <http://www.pauvrete.qc.ca/>

«Au Québec, la pauvreté est devenue un enjeu public»

Quelle est la politique de la Province du Québec, Canada, en matière de lutte contre la pauvreté? La réponse d'Alain Noël, chercheur en sciences politiques à l'Université de Montréal.

Avoir défini une stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale n'est pas propre à l'Union européenne. Dans la province du Québec, au Canada, les initiatives gouvernementales et associatives se sont multipliées ces dernières années. Un détour outre-Atlantique bien utile pour mieux saisir, avec un peu de recul, la portée de la stratégie européenne.

EAPN: Quels sont les principaux éléments de la stratégie de lutte contre la pauvreté mise en place au Québec?

Alain Noël: *Tout d'abord, il faut savoir que le Québec n'est pas semblable au reste du pays, à cause de la langue, de la culture et de l'histoire, mais aussi à cause du caractère progressiste de la société. D'un côté, les salaires sont assez bas et le chômage élevé, mais de l'autre, la société est fondée sur un fort soutien populaire à la politique sociale et au mouvement syndical.*

Pourtant, la stratégie de lutte contre la pauvreté est relativement récente. C'est en décembre 2002 que la «loi 112» - adoptée à l'unanimité - a dressé un cadre faisant de cette lutte une priorité nationale. Dans le même temps, elle prévoyait une stratégie pour l'emploi, ainsi qu'un observatoire sur la pauvreté et l'exclusion sociale (qui n'a pas encore vu le jour).

Dans ce contexte, quel est le rôle du secteur associatif?

Peu après que le Parti québécois ait pris le pouvoir en 1994 et annoncé son intention de régionaliser l'aide sociale, une marche intitulée «Bread and Roses» a exigé du nouveau gouvernement qu'il lutte contre la pauvreté. C'est à partir de ce moment que le secteur associatif s'est vu accorder un statut semblable à celui du secteur public et privé. Des «parlements de la rue» ont vu le jour pour discuter de l'idée d'une loi sur la pauvreté. Des associations comme le Collectif pour un Québec sans pauvreté (voir ci-contre) servent de garde-fous grâce à leur capacité de mobilisation.

Quel est l'impact de cette loi?

Suite à un changement de gouvernement, cette loi a donné naissance, en avril 2004 (avec 11 mois de retard), à un plan d'action gouvernemental centré sur les revenus: les sanctions furent abolies, de nouvelles allocations furent octroyées aux travailleurs pauvres et aux familles, mais ce plan n'a pas prévu de ressources supplémentaires pour aider les personnes à réintégrer le marché du travail.

Si la loi a permis de modifier l'agenda politique et de légitimer une série d'acteurs aux yeux de l'opinion publique, rien de concret n'est garanti pour l'avenir au-delà du plan d'action. Cette stratégie souffre donc d'un manque de planification et de suivi. Les mesures concrètes telles que l'augmentation du revenu minimum n'engagent pas le gouvernement à long terme. De plus, le plan ne prévoit pas d'objectifs de réduction de la pauvreté; c'est un recul par rapport à une loi qui se voulait plus stratégique.

La loi pourrait-elle être remise en cause?

Non, personne n'osera y toucher. Le risque est plutôt de voir les acteurs se démobiliser vu l'absence de résultats tangibles, mais c'est loin d'être le cas. Là où le bât blesse, c'est qu'aucun mécanisme d'évaluation et de participation n'est prévu dans le plan d'action. Alors que la loi prévoyait un comité consultatif, le changement de gouvernement a donné lieu à un plan d'action qui ne prévoit qu'une consultation indirecte, via des auditions publiques au Parlement. C'est clairement une rupture par rapport à la loi originelle.

Que pensez-vous de la stratégie européenne sur l'inclusion sociale?

Cette stratégie constitue un tournant très important, même si on se doute bien que les objectifs ne seront pas atteints. Le principal résultat est que la pauvreté est devenue un enjeu public, comme au Québec. Obtenir la fixation d'un objectif chiffré en terme de réduction de la pauvreté aurait pu être mobilisateur. Toutefois, si l'on regarde les Objectifs du Millénaire fixés par les Nations unies, on constate qu'il est très difficile de mesurer les avancées en la matière. Il vaut peut-être mieux se concentrer sur des impératifs d'action plutôt que sur des chiffres, ce qui facilite d'ailleurs l'implication des acteurs de terrain.

Entretien: V.F

La participation est un droit pour tous!

La participation a toujours été un thème central pour EAPN. Ce terme étant mis à toutes les sau-

ces, quel «sens» a-t-il dans le processus politique?

Parmi les objectifs européens de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale figure la mobilisation de tous les acteurs et, en premier lieu, des personnes en situation de pauvreté. La troisième Rencontre des personnes en situation de pauvreté, en 2004, a abouti à la définition d'une série de lignes directrices en la matière:

1. Les décideurs politiques doivent être disposés à préparer les décisions et les mesures avec les personnes vivant en situation de pauvreté, d'une manière adaptée à leurs besoins, et prendre en compte les résultats du processus de participation.
2. Mettre en place un processus de participation n'est pas une activité informelle. Les personnes qui vivent en situation de pauvreté n'ont souvent un contact avec la machine gouvernementale que lorsque celle-ci réprime ou contrôle. Une véritable participation exige que soit mis en place un **environnement sûr et fiable** où l'avis de chacun(e) doit être écouté et respecté.
3. Afin que les personnes en situation de pauvreté puissent participer à part entière aux négociations et aux discussions, un **processus préparatoire s'impose**. Dans ce contexte, les personnes en situation de pauvreté doivent être clairement informées de ce qu'on attend d'elles. Une aide s'impose pour qu'elles puissent exprimer leurs opinions. Tout cela nécessite **du temps et des ressources**.
4. Les personnes en situation de pauvreté veulent non seulement prendre la parole en leur nom propre, mais également pour défendre les droits de l'en-

semble de la population concernée. En conséquence, il est important qu'elles puissent transcender leurs propres problèmes. Cet objectif ne sera atteint que si ces personnes ne doivent plus consacrer toute leur énergie à essayer de survivre. Une aide individuelle pour résoudre leurs problèmes et ceux de leur famille s'impose donc.

Enfin, les participants à la troisième Rencontre ont demandé que les mécanismes généraux de participation, comme les conseils consultatifs, les syndicats ou les partis politiques, fassent un effort pour être plus accessibles à toutes les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Si les personnes en situation de pauvreté veulent faire entendre leur voix, il est important qu'elles ne restent pas isolées. Les associations ont un rôle à jouer pour mettre en place un contact permanent avec elles: les voir, les écouter et les aider.

Il est important que les personnes en situation de pauvreté ne restent pas isolées

Si, aujourd'hui, l'idée de participation semble être largement acceptée, du moins dans le principe, la réalité indique une absence flagrante des conditions et structures nécessaires à une véritable participation. Pour qu'une association ait la force de mener à bien cette entreprise, il importe qu'elle s'inscrive dans un réseau plus large d'organisations aux échelons régional, national et européen.

Il va presque sans dire qu'un réseau comme EAPN place la participation des personnes concernées en tête de ses objectifs. Même si cela n'est pas évident à l'échelon politique européen, EAPN continuera à rechercher les moyens les plus efficaces pour y parvenir. A la lumière du récent élargissement à 25 Etats membres, il est crucial d'analyser la réalité de la pauvreté dans les nouveaux Etats membres et de ne pas se contenter de dire qu'il s'agit d'une explosion quantitative de 57 à 68 millions de personnes en situation de pauvreté.

Source: «L'Union européenne que nous voulons», chapitre sur la participation par Ludo Horemans

BIENTÔT SOUS PRESSE!

EAPN va bientôt publier un livre intitulé «L'Union européenne que nous voulons - Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale dans une Union élargie». Quelles sont les principales tendances en lien avec la pauvreté et l'exclusion dans l'Union élargie? Quel impact a le projet européen sur le Modèle social européen, fondé sur la solidarité et la mutualisation des risques? Quel rôle joue les ONG dans la compréhension de la réalité de la pauvreté et de l'exclusion au sein de l'UE? C'est à ces questions - et à bien d'autres - que ce livre tentera de répondre.

Il sera composé de trois parties:

- La première présentera des portraits de personnes en situation de pauvreté, une réflexion sur les réalités présentées dans les Plans d'action nationaux sur l'inclusion et une sélection de statistiques.
- La deuxième traitera de six thèmes: le fossé entre les riches et les pauvres; mesurer la pauvreté et l'exclusion sociale; la participation; mondialisation, libéralisation et pauvreté; discrimination et pauvreté; sans-abrisme, vieillissement et accès aux services sociaux.
- Enfin, la troisième sera constituée du rapport de la conférence tenue sur ce même thème à Groningen en novembre 2004.

Le numéro de *Nouvelles du Réseau* que vous tenez en mains présente les premiers éléments (fortement résumés) de ces divers chapitres... Pour vous mettre l'eau à la bouche!

V.F.

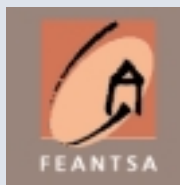
Prévenir le sans-abrisme

D'après la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA), très peu de pays en Europe se sont dotés de programmes politiques consacrés spécifiquement à la prévention du sans-abrisme. En conséquence, on constate un manque évident d'informations et de connaissances sur les nouveaux parcours qui mènent à ce fléau.

La prévention du sans-abrisme pourrait déboucher sur la mise en place d'approches qui, comme les interventions pédagogiques, les conseils généraux sur le logement, l'amélioration des aptitudes de vie, etc., peuvent paraître généralistes et n'entreraient pas dans la catégorie d'actions préventives du sans-abrisme. D'autres approches sont plus spécifiques et ciblent les populations particulièrement susceptibles de subir des facteurs déclencheurs. Ces approches sont diverses: informations et conseils sur les expulsions, intervention en institutions (prisons, structures de soins pour victimes de maladies mentales et structures d'aide à la jeunesse) avant sortie, etc.

Il est indispensable de connaître l'impact qu'ont les différents secteurs et services sur les populations à risques et leur efficacité préventive. S'il y a longtemps que les organisations bénévoles ont compris qu'une collaboration s'impose pour combattre et prévenir le sans-abrisme, les autorités doivent aujourd'hui apprendre à faire tomber les barrières entre leurs activités, car le sans-abrisme n'est pas un problème statique.

Consultez le rapport de la FEANTSA: www.feantsa.org/files/prevention/prevention_report_october_2004.pdf



Exclusion sociale et discrimination

L'exclusion sociale et la discrimination sont deux processus différents qui interagissent.

L'exclusion sociale est un processus qui marginalise certains individus, les rendant incapables de participer pleinement à la société par la faute de la pauvreté, d'un manque de compétences ou suite à des actes discriminatoires.

Il y a **discrimination directe** quand une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre placée dans une situation comparable, en raison de son origine raciale ou ethnique, de sa religion ou de sa croyance, de son handicap, de son âge ou de son orientation sexuelle. Il y a **discrimination indirecte** quand un service, un critère ou une pratique apparemment neutre désavantage des individus en raison des mêmes motifs.

L'exclusion sociale et la discrimination constituent deux processus différents qui interagissent. Les personnes les plus pauvres, ou celles qui sont le plus victimes d'exclusion sociale, courent davantage de risques d'être victimes de discrimination dans leur vie quotidienne et dans leur accès aux services publics et privés. Les victimes de discrimination en raison de leur origine raciale ou ethnique, de leur religion ou de leur croyance, de leur handicap, de leur âge ou de leur orientation sexuelle courent plus de risques d'être socialement exclus.

Les obstacles politiques

Les obstacles politiques à la lutte contre la discrimination sont le manque de synergie entre les niveaux européen et national, le peu d'intérêt du niveau national pour les actions européennes, la marginalisation progressive de la question de la discrimination dans le débat européen au profit de l'objectif de maintien de l'Etat providence et de la nécessité de réformer les systèmes sociaux, etc., ainsi que le fait que certains Etats membres nient l'existence de la discrimination en l'assimilant à une simple pénurie d'emplois.

A cela s'ajoutent des obstacles juridiques, comme une certaine lenteur ou l'absence de ressources pour appliquer les législations, une interprétation ambiguë par certains Etats membres de la question de la discrimi-

nation, l'absence de mécanismes permettant de garantir l'efficacité du droit et le peu d'intérêt accordé à cette thématique par certains acteurs clés, comme les juristes ou les juges.

Parmi les obstacles économiques, citons la faible responsabilisation, l'absence de ciblage, une utilisation insuffisante des Fonds structurels pour compenser certains désavantages sociaux ou discriminatoires et le peu de soutien reçu à l'échelon national (aucune stratégie nationale, pas de financements complémentaires, aucune action à long terme).

D'après EAPN, pour combattre les discriminations et l'exclusion sociale, les politiques devraient être dotées de mécanismes qui garantissent: l'accès à l'information et aux services, l'égalité de traitement et une juste compensation pour les désavantages.

L'égalité de traitement n'est en effet pas garantie s'il n'y a pas de compensation prévue en cas de désavantages et si les services ne sont pas adaptés aux besoins des populations.

Certains Etats membres assimilent la discrimination à une simple pénurie d'emplois

Rôle du secteur associatif

Pour lutter contre l'exclusion sociale, nous savons tous que le secteur associatif a un rôle à jouer dans l'élaboration des politiques d'inclusion sociale (comme les Plans d'action nationaux): conception, suivi et évaluation, identification des problèmes et des priorités pour certains groupes spécifiques, accroissement de l'autonomie de groupes concernés pour stimuler leur participation active, et mise en place de mesures politiques spécifiques et de lignes directrices pour des politiques plus efficaces.

Pour ce qui est de la lutte contre les discriminations, le rôle joué par les ONG est multiple: sensibilisation, formation des leaders des groupes concernés et de professionnels comme les agents publics, les agents de l'ordre, les juges, etc., collecte d'exemples de discrimination, médiation en cas de conflits, dénonciation publique de cas de discrimination, information, aide directe et accompagnement des victimes.

Source: projet de rapport de Conférence par Pauline Geoghegan, sur base de la contribution de JM Fresno

La pauvreté dans le village global

Le monde est devenu un village, dit-on. Mais c'est un village où 20% des habitants consomment 80% de l'ensemble des richesses et où la moitié d'entre eux vit dans la pauvreté.

Le cinquième Forum Social Mondial, qui a eu lieu à Porto Alegre du 26 au 31 janvier, a rassemblé plus de 120.000 personnes, dont Maria Marinakou, la présidente d'EAPN. Dans un espace ouvert de débat démocratique, les questions de pauvreté et de droits sociaux ont occupé une place centrale et ont permis de formuler des propositions d'actions concrètes à l'échelle planétaire. EAPN a souligné la nécessité de s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté tant en Europe que dans le reste du monde: «*Les mêmes politiques qui créent de la pauvreté, de l'inégalité et de l'exclusion sociale partout dans le monde, marginalisent les 68 millions de personnes pauvres dans l'UE*», a déclaré Maria Marinakou.

Faits et chiffres

Les disparités ne cessent de s'accroître dans le monde: 20% de la population consomment 80% des richesses de la planète, et le fossé s'est davantage creusé au cours du siècle passé. La moitié de la population mondiale vit avec moins de 2 dollars par jour. Le PIB du pays le plus pauvre est en deçà de la richesse des plus grosses fortunes de la planète. Presque un milliard de personnes sont incapables de lire un livre ou de signer leur nom! Les analyses démontrent que les différences entre les riches et les pauvres se sont accentuées au fil du siècle passé.

Au-delà de ces faits et chiffres, il est clair que la mondialisation a un profond impact sur les politiques sociales et l'Etat providence. Le néo-libéralisme remet en question les systèmes de sécurité sociale dans les pays industrialisés, de même que la perspective d'un développement social équitable dans les économies en développement et en transition. La question qu'il faut poser désormais est celle-ci: quelle est la politique sociale qui conviendrait le mieux à la compétitivité internationale sans pour autant saper la solidarité sociale?

Vers un nouveau paradigme social

Dans ce contexte mondial, l'Union européenne devait être plus efficace dans la formulation des processus de mondialisation, et elle devrait participer aux mouvements sociaux mondiaux à l'heure de la re-définition des droits sociaux et des normes sociales.

L'UE se doit de jouer un rôle significatif dans la lutte contre la pauvreté sur le plan national et international par le renforcement du modèle social européen et des efforts soutenus en faveur de la cohésion sociale, et non d'une course économique à tous crins. Dans la perspective de la révision à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne, l'Union européenne devrait rechercher un nouveau paradigme social. «*Ce n'est pas uniquement une question de meilleure gouvernance, mais une lutte pour transformer la mondialisation néo-libérale en un système mondial doté d'une véritable dimension sociale*», a ajouté Maria Marinakou.

Copenhague+10

En vue de la session de la Commission des Nations Unies pour le Développement Social, qui aura lieu du 9 au 18 février 2005 à New York (Copenhague+10), EAPN a rappelé que le développement social concerne aussi l'Europe prospère. Le Consensus de Copenhague sur la nécessité d'un développement équilibré (développement socio-économique et protection de l'environnement sont interdépendants) a, pour un temps, mis en cause le modèle de développement dominant. Malgré les déclarations faites à Lisbonne, on constate peu ou pas d'engagement réel, de la part des plus hautes instances politiques, à conserver l'équilibre de l'agenda de Lisbonne.

Pour EAPN, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale devrait être au cœur même du projet de l'UE et ce, au profit de tous, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs: «*Il ne faut pas que soit créée une fausse concurrence entre le besoin de s'attaquer aux fléaux de la pauvreté et de l'exclusion sociale au niveau européen et la nécessité de traiter les causes de la grande pauvreté au sein du monde dit en voie de développement*».

Source: projet de rapport de la conférence par Pauline Geoghegan, contribution de Maria Marinakou et communiqué de presse d'EAPN sur Copenhague+10



Forum social mondial 2005 - Photo: Ricardo Stricher

DES SERVICES SOCIAUX DE QUALITÉ

Les services sociaux constituent une dimension importante de la protection sociale. Dans tous les Etats membres, les fournisseurs (privé, étatique et ONG) représentent et partagent des valeurs de solidarité, d'égalité et de droits. La discussion qui a lieu au niveau européen sur les services d'intérêt général le reflète: les services sociaux se préoccupent des êtres humains et refusent de les considérer comme des marchandises.

Les changements des systèmes sociaux se font dans le sens d'une plus grande responsabilité individuelle. Dès lors, il est nécessaire que les personnes qui vivent en situation de pauvreté puissent bénéficier de services de qualité. Etant donné la libéralisation en cours au sein de l'UE, où les fournisseurs de services privés recherchent viabilité et standardisation, il est à craindre qu'ils imposent leur propre vision de la qualité. Les ONG se sentent donc interpellées et doivent défendre la qualité des services, plus particulièrement lorsqu'il s'agit de concurrence entre ces services. Ce qu'il faut, c'est un marché réglementé où tout un chacun a le droit de bénéficier de services de qualité.

Le projet de Directive de l'UE sur les services (Directive «Bolkenstein») devrait être examiné de plus près, notamment en ce qui concerne le « principe du pays d'origine »: comment les acteurs de proximité peuvent-ils contrôler ce qui débarque d'un autre pays? Les services sociaux doivent donc être basés sur des normes de qualité locales.

Une société vieillissante...

Le vieillissement démographique est un phénomène bien connu. Les chiffres actuels montrent que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 16 à 17% de la population totale de l'UE. Les estimations indiquent que ce chiffre devrait atteindre les 28% d'ici 2050. Un autre chiffre ne manque pas d'interpeller: on estime que la population âgée de plus de 80 ans devrait doubler d'ici à 2050 et passer de 4% de la population actuelle à près de 10%.

Ces projections poussent certains à parler de crise et à voir de manière négative le vieillissement de la population. Au mieux, on présente le vieillissement démographique comme un défi, même si, le plus souvent, on en fait une menace contre nos sociétés. On reconnaît à peine la contribution des personnes âgées (travail bénévole, transfert de savoirs, d'expériences et de ressources entre les générations).

Cependant, le défi ne réside pas tant dans le vieillissement de la population; il consiste plutôt à répondre aux besoins de la société d'aujourd'hui et de demain: offre appropriée de soins de santé, mise en place de stratégies sociales et économiques, services et politiques idoines. Le vieillissement de la population n'est rien d'autre qu'une réalité à prendre en compte comme facteur important lors de l'élaboration de ces stratégies. Il existe ainsi de nombreux domaines politiques qui méritent une attention particulière: les pensions, la santé, les soins de longue durée ou la solidarité intergénérationnelle. Il ne faudrait jamais les mettre de côté, ni les ignorer...

Consultez le site web d'AGE:
www.age-platform.org



L'être humain n'est pas un numéro!

Mesurer l'étendue de la pauvreté et de l'exclusion sociale est souvent considéré comme un problème technique, alors que l'objectif devrait être de chercher à mieux comprendre le vécu des personnes pauvres.

Toute tentative de calcul en matière de pauvreté et d'exclusion sociale se doit d'inclure des données statistiques, mais également des éléments concernant la perception subjective de la pauvreté: il faut étudier les êtres humains comme des personnes et non comme de simples unités statistiques! La pauvreté est différemment appréhendée selon les zones et les pays de l'UE. Très souvent, l'utilisation des statistiques se fait avec une visée politique et on tente de présenter les données de façon irréaliste ou dépourvue d'objectivité.

Si l'on veut mesurer la pauvreté et l'exclusion sociale, il faut se doter d'un grand nombre d'indicateurs, notamment l'accès à l'information, l'alphabetisation, l'accès à la culture, la participation aux processus de prise de décision, la lutte contre la délinquance, les questions d'handicap et de discrimination, l'accès à la santé, à un revenu, à l'alimentation, aux transports

publics, à un emploi, à la scolarité, aux services de garde pour enfants, au logement, etc.

En fait, l'évaluation de la pauvreté devrait inclure deux axes: d'une part, mesurer les caractéristiques communes à tous les pays et, d'autre part, mettre en exergue les spécificités de chaque Etat. En outre, les indicateurs doivent être conçus de façon telle qu'ils permettent une étude des caractéristiques sur le plan qualitatif tout autant que quantitatif.

Il convient également de définir la façon de mesurer les progrès dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion et donc d'identifier des indicateurs qui révèlent

ces progrès. Ces derniers doivent inclure des caractéristiques telles que le taux de participation au marché de l'emploi, l'appartenance ethnique, l'accès à des services de santé de qualité, à la scolarité, etc. A cet égard, il convient d'étudier le processus sur le long terme, afin de définir les dynamiques de

développement en se basant sur la recherche, la perception des personnes et les données statistiques. L'approche doit être suffisamment flexible pour permettre de combiner, d'une part, les spécificités et, d'autre part, les caractéristiques communes des villes, des communautés urbaines, des régions et des pays.

Source: projet de rapport de la Conférence par Pauline Geoghegan

L'utilisation des statistiques a souvent une visée politique

A prendre avec des pincettes...

Il est faux de penser que les chiffres, par essence, sont le reflet d'une réalité brute sur laquelle l'être humain n'aurait aucune prise. Outre le fait qu'ils ne prennent en compte qu'une partie de cette réalité (celle que l'on peut modéliser ou découper en éléments 'comptables'), il ne faut pas perdre de vue que la statistique est un domaine à usage politique. La définition des critères, les conditions de recueil des données, la manière de présenter les résultats, sont autant de moments où des choix sont opérés; des choix qui ne sont jamais innocents...

Pour preuve, les données présentées pages suivantes ne sont pas tout à fait comparables: alors que les chiffres pour l'UE15

proviennent d'une enquête européenne auprès de plus de 60.000 ménages, ceux des nouveaux Etats membres sont d'origine nationale. De plus, ces données traitent d'une pauvreté «relative» (liée au niveau général de prospérité de chaque pays). Or, dans la plupart des nouveaux Etats membres, où les revenus sont bien moindres que dans l'UE15, des données absolues seraient nécessaires pour étudier l'efficacité des «filets de sécurité» pour les plus pauvres.

V.F.

68 millions de pauvres en Europe!

Les données disponibles auprès de l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat) montrent un niveau de pauvreté très alarmant au

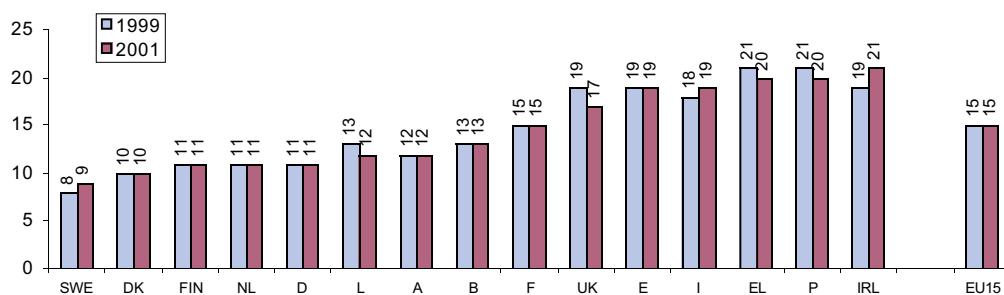
sein de l'Union élargie. Le nombre de personnes

en situation de pauvreté (c'est-à-dire vivant dans des ménages dont le «revenu disponible équivalent» est inférieur à 60% du revenu médian équivalent dans le pays où ils vivent) est de l'ordre de 68 millions, soit 15% de la population totale de l'UE!



Taux globaux de «risque de pauvreté»

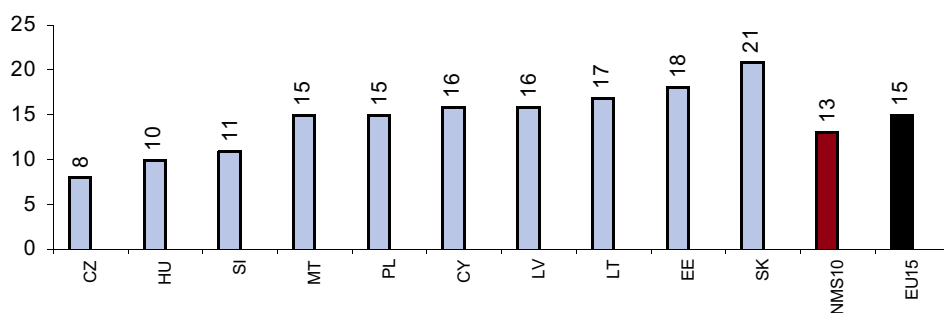
Taux de pauvreté dans les 15 «anciens» Etats membres, en %, 1999-2001



L'Irlande, le Portugal et la Grèce sont les pays «les plus pauvres» car ils sont les seuls à avoir un taux de pauvreté supérieur à 20%, à la fois en 1999 et 2001. Les taux de risque de pauvreté au Royaume-

Uni, en Espagne et en Italie sont toujours au-dessus de la moyenne de l'UE (15%). La Suède a le taux le plus bas (9%), malgré une augmentation d'un point.

Taux de pauvreté dans les 10 nouveaux Etats membres (NEM10), en %, 2001



Hormis les situations extrêmes enregistrées par la République tchèque (8%) et la Slovaquie (21%),

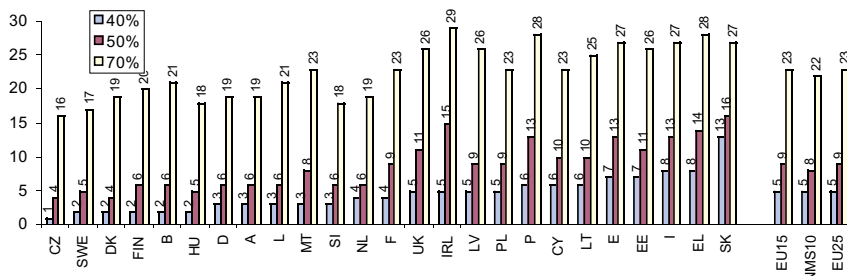
les valeurs oscillent entre 10% (Hongrie) et 18% (Estonie).

L'ampleur de la pauvreté

Le choix de fixer le seuil de «risque de pauvreté» à 60% du revenu équivalent médian est purement conventionnel. C'est la raison pour laquelle il est

important de s'intéresser à des seuils alternatifs, en particulier pour connaître le niveau d'extrême pauvreté dans chaque pays.

Dispersion autour du seuil de pauvreté, 2001



Les nouveaux Etats membres et les Etats membres de l'UE des Quinze présentent des niveaux similaires en terme de risque de pauvreté. La probabilité d'être exposé au risque de pauvreté variait,

en 2001, de 5% à 22-23% pour les seuils fixés respectivement à 40% et à 70% de la médiane; elle était de 8-9% pour un seuil fixé à 50%.

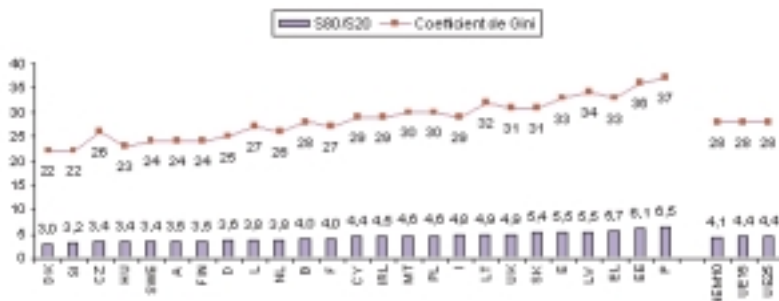
Inégalité dans la distribution des revenus

Les indicateurs présentés jusqu'à présent s'attachent au «bas» de la distribution des revenus. Il est également intéressant d'étudier la distribution globale des revenus afin de voir de quelle manière les sociétés européennes partagent les richesses qu'elles produisent. Cela peut être illustré par deux indicateurs:

- **Le ratio S80/S20:** Pour chaque pays, ce ratio compare le revenu total reçu par le quintile de revenu supérieur (les 20% de la population ayant le revenu le plus élevé) à celui perçu par le quintile de revenu inférieur (les 20% ayant le revenu le plus bas). Plus le ratio est élevé, plus la distribution des revenus est inégale.

- **Le coefficient de Gini:** Alors que le ratio précédent n'est sensible qu'aux changements intervenant dans les quintiles supérieurs et inférieurs, le coefficient de Gini permet pour sa part de prendre en compte l'ensemble de la distribution des revenus. S'il y avait une égalité parfaite (chaque personne recevant le même revenu), ce coefficient vaudrait 0%; il atteindrait 100% si l'intégralité du revenu national se retrouvait entre les mains d'une seule personne. Comme pour le ratio S80/S20, plus ce coefficient est élevé, plus la distribution des revenus est inégale.

Ratio de quintiles de revenus S80/S20 et coefficient de Gini



La moyenne de l'UE des 25 du ratio S80/S20 était de 4,4 en 2001, ce qui signifie que les «nantis» ont un revenu 4,4 fois supérieur aux «démunis». Les ratios étaient compris entre 3,0 au Danemark et 6,5 au Portugal. Pour la même année de référence, le coeffi-

cient de Gini était de 28 pour l'UE des 25, allant de 22 au Danemark et en Slovaquie, à 37 au Portugal. Comme le montre le graphique 8, les classements basés sur les ratios S80/S20 et ceux basés sur le coefficient de Gini sont assez similaires. V.F.

Pour EAPN, la nature multidimensionnelle de la pauvreté et de l'exclusion demande une approche globale et intégrée

N°110
Janv.-Fév. 2005

Publié
en Français et en Anglais

Editeur responsable
F. Farrell

Responsable de publication
V. Forest

Rue du Congrès 37-41 bte2
B-1000 Bruxelles
tél. 32 2 230 44 55
fax 32 2 230 97 33
E-mail: team@eapn.skynet.be
Internet: http://www.eapn.org

Avec la contribution de
P. Brandellero
C. Champeix
C. Nolmans
C. Fonseca

Bureau de dépôt
1600 Sint Pieters Leeuw 1



Avec le soutien
de la Commission européenne